



HAL
open science

La rhétorique présidentielle (1958-2002)

Damon Mayaffre

► **To cite this version:**

Damon Mayaffre. La rhétorique présidentielle (1958-2002). Rhétoriques des discours politiques, Jul 2004, Albi, France. pp.237-248. hal-00910369

HAL Id: hal-00910369

<https://hal.science/hal-00910369>

Submitted on 27 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fac-similé

RHÉTORIQUE DES DISCOURS POLITIQUES

Pierre MARILLAUD - Robert GAUTHIER



CALS/CPST 2005

Actes du 25^e Colloque d'ALM - LANGAGES ET SIGNIFICATIONS

LA RHÉTORIQUE DES DISCOURS PRÉSIDENTIELS (1958-2002)

INTRODUCTION

L'étude systématique des discours de de Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand et Chirac permet de conclure à une mutation décisive de la rhétorique présidentielle au cours de la Ve République.

Pour asseoir cette idée, que l'on trouvera développée dans un ouvrage récent sur la parole élyséenne entre 1958 et 2002¹, trois précisions liminaires et complémentaires sont nécessaires dans le cadre scientifique de ce XXV^e colloque d'Albi consacré à la rhétorique des discours politiques.

D'abord, nous entendons par "rhétorique" non pas les fleurs de langage susceptibles d'embellir –jusqu'à émouvoir– un discours. La *rhétorique ornementale*, pour reprendre les termes de Roland Barthes², est certes digne d'intérêt, mais elle est plus l'objet du littéraire que du linguiste ou du politologue. Variable, aléatoire, ponctuelle, souvent marginale, elle ne saurait témoigner fondamentalement d'un corpus politique de plusieurs centaines de discours qui ont façonné la France et écrit l'histoire du pays. Non, la rhétorique que nous voulons décrire ici peut être qualifiée de *rhétorique fondamentale* tant elle traite, de manière générale, la chair et le squelette linguistiques des discours : son lexique bien sûr que faute de place nous ne ferons qu'effleurer dans cette communication, mais surtout sa composition grammaticale, ses structures syntaxiques, son régime énonciatif, etc. : autant d'éléments fondamentaux qui participent au fond et à la forme d'un texte, à la tonalité harmonique et mélodique d'une prise de parole ; bref à la rhétorique du discours.

Ensuite, toute étude rigoureuse s'appuie sur un corpus bien délimité, si possible exhaustif, sinon représentatif. Le nôtre est composé des 565 discours prononcés par les présidents à l'adresse des Français *via* la télévision. Il s'agit de tous les discours –plus de 100 par septennat– prononcés par les présidents "les yeux dans les yeux" avec leurs compatriotes entre 1958 et 2002 : les 79 allocutions radiotélévisées de de Gaulle entre 1958 et 1969, par exemple, ou ses entretiens avec M. Droit, les discussions "au coin de feu" de Pompidou retransmises par l'ORTF, les émissions "Une heure avec le Président" de Giscard, les interviews de Mitterrand par

¹ D. Mayaffre, *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République*, Paris, Champion, 2004.

² R. Barthes, "L'ancienne rhétorique", *Communication*, n°16, 1970.

RHÉTORIQUE DES DISCOURS POLITIQUES

Y. Mourousi, A. Sinclair ou J.-P. Elkabbach, les interventions de Chirac le 1^{er} janvier ou le 14 juillet, etc. ont été saisis et analysés. On le comprend, la taille du corpus réclame l'étude linguistique générale que nous appelions ci-dessus de nos vœux, assez loin du relevé de telle ou telle figure de style : c'est bien à une étude systématique et exhaustive de la composition linguistique des 565 discours que nous entendons procéder dans une perspective rhétorique.

Enfin, un traitement scientifique implique une méthode. La méthode choisie est sans doute la plus pertinente lorsque l'on a affaire à un macro-corpus. La *Logométrie* assistée par ordinateur (précisément par le logiciel *Hyperbase*¹), permet non seulement de lire naturellement les discours et de naviguer aisément, grâce aux vertus de l'hypertextualité, dans une vaste étendue de textes (lecture par saut de puce du corpus via un mot-vedette, convocation sous forme de liste des contextes d'utilisation de telle forme, recherche systématique de co-occurrences dans les paragraphes, etc.) mais aussi de mettre en équation le corpus. Précisons simplement avec force que ce traitement *logo-métrique*, quantitatif ou statistique, s'opère non seulement sur les *lexies* ou mots graphiques (comme traditionnellement en *lexicométrie*) mais sur toutes les unités linguistiques du discours (de la lettre aux isotopies, en passant par les graphies, les lemmes, les codes grammaticaux, les bi-codes syntaxiques ou autres structures phrastiques) que l'on jugera pertinentes pour le point de vue rhétorique qui nous intéresse ici.

DU NOM AU VERBE

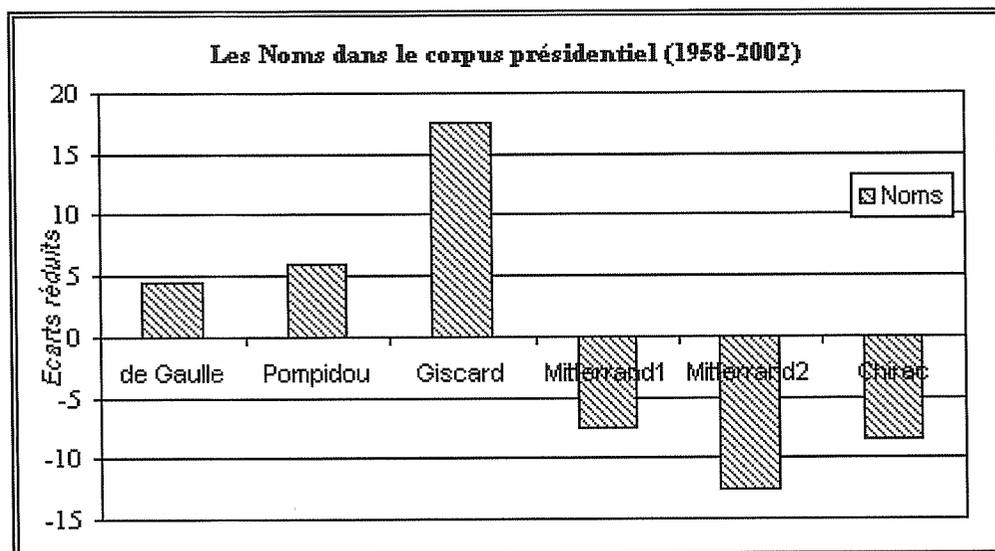
La version d'*Hyperbase* utilisée pour cette étude permet le traitement statistique des composantes grammaticales des discours. Ainsi l'étude des *spécificités* grammaticales nous indique la distribution des codes grammaticaux dans le corpus en soulignant ceux qui sont sous-utilisés ou sur-utilisés par tel ou tel président².

La distribution des noms, qui sont la catégorie la plus fréquente dans le français moderne, est très parlante. Loin d'être stable, cette catégorie fondamentale de la langue connaît des variations considérables dans la prose présidentielle (graphique 1).

¹ *Hyperbase* est conçu et développé par Étienne Brunet : et produit par l'UMR 6039, Bases, Corpus et Langage (CNRS-Université de Nice).

² La notion de *spécificité* (lexicale, grammaticale, etc.) est la notion clef de la statistique linguistique. (P. Lafon, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Paris, Slatkine-Champion, 1984). Pour une définition rapide : D. Labbé et D. Monière, *Le discours gouvernemental*, Paris, Champion, 2003, pp. 30-31 ou M. Tournier dans P. Charaudeau et D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 541-543.

LA RHÉTORIQUE DES DISCOURS PRÉSIDENTIELS (1958-2002)



Graphique 1 : Distribution des noms dans le discours présidentiel (1958-2002)

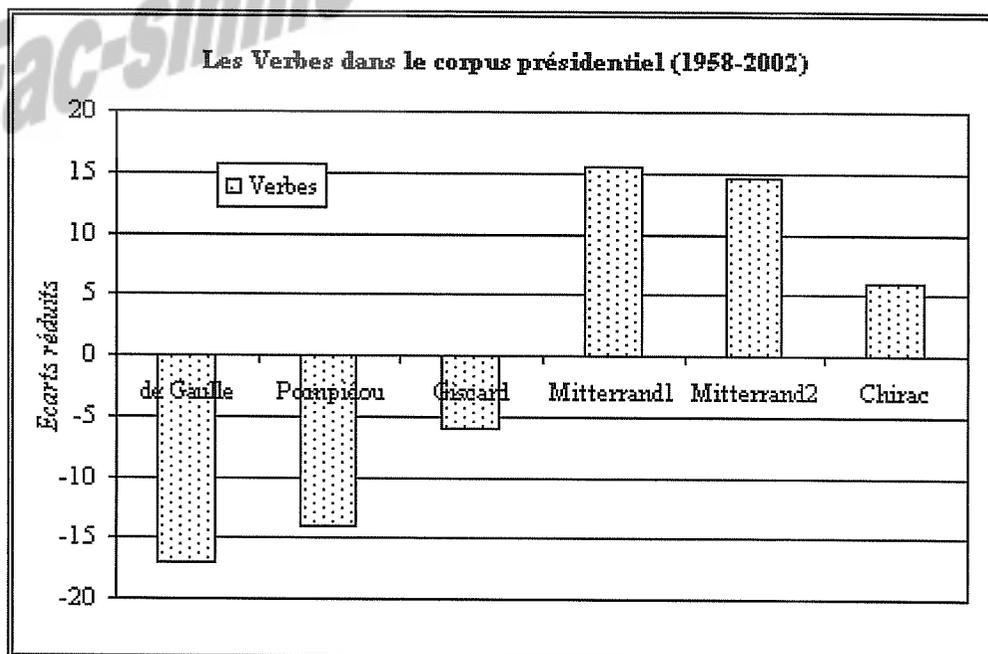
Si les présidents utilisaient tous avec la même récurrence les noms, le graphique serait plat et les bâtonnets ne se détacheraient pas de l'axe des abscisses. Ici, on lit au contraire que Giscard d'Estaing (écart réduit de +17) sur-utilise massivement les substantifs¹ comme, dans une moindre mesure, Pompidou (+6) et de Gaulle (+4,5). *A contrario*, Mitterrand, le long de ses deux septennats (-7,5 et -12,5) et Chirac (-8,5) les sous-utilisent dans une proportion inversée.

La distribution des verbes dans le discours présidentiel est, sans surprise pour celui qui connaît les études logométriques², tout aussi contrastée, mais globalement inverse à la distribution des noms (graphique 2).

Ce sont Mitterrand et Chirac qui sur-utilisent les verbes, et de Gaulle, Pompidou et Giscard qui les sous-emploient.

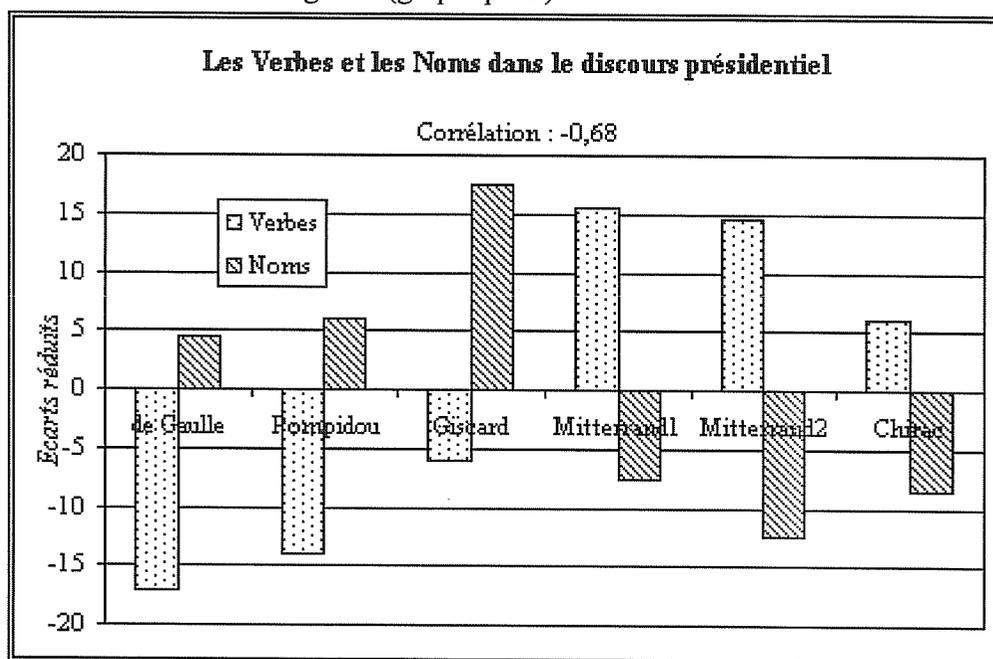
¹ Ici, un écart réduit peut être considéré comme significatif à partir de +/- 3.

² É. Brunet, *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*, Paris, Champion, 1981; M. Kastberg Sjöblom *L'écriture de J.M.G. Le Clézio – Des mots aux thèmes*, Paris, Champion, 2005 (à paraître).



Graphique 2 : Distribution des verbes dans le discours présidentiel (1958-2002)

La superposition des deux graphiques aboutit à un dernier très suggestif, où un indice (coefficient de Bravais-Pearson) atteste de la corrélation inverse de la distribution des deux catégories (graphique 3).



Graphique 3 : Les noms et les verbes dans le discours présidentiel (1958-2002)

Au final, l'interprétation des graphiques pris globalement est assez aisée : une logique chronologique à deux temps contraint le corpus. Les six septennats

LA RHÉTORIQUE DES DISCOURS PRÉSIDENTIELS (1958-2002)

présidentiels connaissent une évolution marquée et plus précisément une césure nette. Le discours des trois premiers présidents (de Gaulle, Pompidou, Giscard) dans les décennies 1960 et 1970 est nominal, le discours des trois suivants (Mitterrand1, Mitterrand2 et Chirac) à partir des années 1980 est verbal. Nous tenons là un premier constat massif dont la signification rhétorique est décisive.

DU DIT AU DIRE

Sous la V^e République, donc, les verbes s'imposent au détriment des noms dans le discours. La tonalité linguistique des discours s'en trouve fondamentalement changée.

Mais de quels verbes s'agit-il ? Le tableau de ceux les plus employés indique une grande stabilité sur la période (tableau 1).

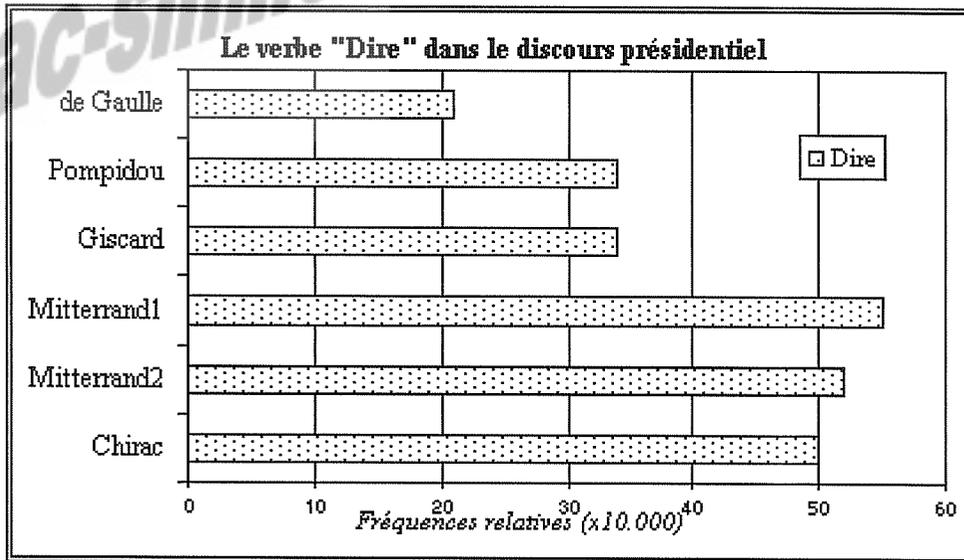
| | de Gaulle | Pompidou | Giscard | Mitterrand1 | Mitterrand2 | Chirac |
|-----------------------|-----------|----------|---------|-------------|-------------|---------|
| 1 ^{er} verbe | Etre | Etre | Etre | Etre | Etre | Etre |
| 2 ^e verbe | Avoir | Avoir | Avoir | Avoir | Avoir | Avoir |
| 3 ^e verbe | Faire | Pouvoir | Faire | Dire | Faire | Faire |
| 4 ^e verbe | Pouvoir | Faire | Pouvoir | Faire | Dire | Dire |
| 5 ^e verbe | Dire | Dire | Dire | Pouvoir | Pouvoir | Pouvoir |
| 6 ^e verbe | Devoir | Devoir | Falloir | Falloir | Falloir | Falloir |
| 7 ^e verbe | Vouloir | Vouloir | Devoir | Vouloir | Vouloir | Devoir |
| 8 ^e verbe | Falloir | Falloir | Savoir | Aller | Aller | Vouloir |
| 9 ^e verbe | Savoir | Croire | Aller | Devoir | Savoir | Aller |
| 10 ^e verbe | Prendre | Savoir | Prendre | Savoir | Devoir | Savoir |

Tableau 1 : Les verbes les plus utilisés dans le discours présidentiel (1958-2002)

Ce n'est donc pas la hiérarchie des verbes qui diffère entre les présidents (chacun utilise en priorité "Être", "Avoir", "Faire"...), mais seulement leur proportion dans le discours qui augmente entre de Gaulle et Chirac¹.

Seul peut-être le verbe "dire" s'élève, au fil du temps, à la fois en proportion et légèrement dans la hiérarchie de ceux les plus employés (5^e rang chez de Gaulle, Pompidou et Giscard, 3^e ou 4^e rang chez Mitterrand et Chirac). En fréquences relatives, sa distribution devient démonstrative pour rendre compte du phénomène rhétorico-politique majeur qui s'opère dans le discours politique contemporain (graphique 4).

¹ De la même manière, ce n'est pas la hiérarchie des noms employés qui varie (1^{er} : "France", 2^e : "pays", etc.) mais leur proportion dans les discours.



Graphique 4 : Distribution du verbe "dire" dans le discours présidentiel (1958-2002)

En moyenne Mitterrand et Chirac utilisent deux fois plus le verbe "Dire" que de Gaulle, Pompidou et Giscard. Sans être toujours aussi marquée, cette croissance est enregistrée pour tous les verbes et particulièrement ceux, courants dans le discours politique, énonciatifs ("Dire", "Répéter", "Répondre", "Affirmer", "Penser"...).

Dans des proportions statistiques considérables donc, en vieillissant, le discours présidentiel devient un discours de *l'agir* politique (la multiplication des modaux : "Pouvoir", "Falloir", "Devoir" apparaît à ce titre très significative) ou, de manière plus inquiétante, nous venons de le voir, un discours du *dire* politique, un discours sur le discours et sur son locuteur.

L'exceptionnelle croissance de l'expression performative mais superfétatoire "je (vous) dis que..." est symptomatique de cette réflexivité discursive, de ce narcissisme métadiscursif, de cet autocentrage du locuteur sur lui-même en train de discourir : Chirac l'utilise 3 fois plus que de Gaulle ; Mitterrand deux fois plus que Giscard ou Pompidou. Aussi les passages suivants, extraits du discours de Chirac, doivent être pris comme représentatifs d'une nouvelle rhétorique présidentielle, triomphante à partir de l'élection de François Mitterrand. L'approche quantitative du discours est ici justifiée : les formulations n'ont rien d'extraordinaire dans leur qualité (et l'on en trouvera de similaires dans n'importe quel discours politique) mais c'est leur redondance dans le discours de Chirac ou de Mitterrand qui fait sens :

Vous savez, il est temps maintenant, je le DIS à tous les médecins, pour qui, je le RÉPÈTE, j'ai beaucoup de respect, qui sont loin, très loin d'être responsables des choses..., mais je leur DIS : le moment est venu de reprendre le dialogue...¹
Intuitivement, je VEUX bien le CROIRE. Je ne DIS pas que vous avez tort, je le RÉPÈTE, parce que je ne suis pas en mesure de vous le démontrer. Mais je suis frappé de voir que sur ce point il n'y a pas, me semble-t-il, d'hésitation... Je CROIS qu'il faudra s'habituer et, après, la question qui peut se poser de façon plus aiguë, c'est de savoir de combien de temps on disposera pour rendre obligatoire la monnaie en Euro. Alors là, je CROIS qu'il y a effectivement une discussion. Ce qui

¹J. Chirac, 12 décembre 1996, entretien télévisé (TF1).

LA RHÉTORIQUE DES DISCOURS PRÉSIDENTIELS (1958-2002)

*est prévu, actuellement, me semble-t-il, c'est six mois et c'est peut-être un peu long.
Je l'AFFIRME avec prudence.¹*

Au tournant des années 1980 donc, le discours devient verbal, modal. La rhétorique devient énonciative, performative. Et ceci est très efficace dans la logomachie politique. En effet les formules performatives –dont nous avons ici quelques beaux exemples : "je veux...", "je crois...", "je dis...", "je répète..."– sont structurellement irrécusables par l'adversaire² ; elles ne sont pas seulement assertoriques mais apodictiques. Rien n'est moins contestable en effet qu'un orateur en train de dire qu'il est en train de parler. Lorsque Chirac affirme "Et c'est, je vous le dis, la grande ambition de mon septennat que de réduire cette fracture sociale"³, il tend à déplacer habilement le critère de vérité (assertion vraie ou assertion fausse) de l'énoncé vers l'énonciation : si, dès le plan de rigueur de l'automne 1995, l'affirmation est politiquement démentie, elle reste linguistiquement irréfutable. Nul ne peut le contredire, chacun a pu l'entendre : Chirac a bien dit qu'il disait que la grande ambition de son septennat était de réduire la fracture sociale.

En tout cas, sur le long terme, entre 1958 et 2002, les "je dis que...", les "je vous répète que..." prennent le pas sur le contenu objectif du discours : matériellement, dans une allocution, le temps consacré à la mise en scène du dire est directement retranché au temps accordé à l'épaisseur du dit. Le premier extrait de Chirac ci-dessus est par exemple très parlant. Une longue mise en scène du locuteur, une réelle tension énonciative qui accouche d'une simple invite au dialogue. Le deuxième extrait est plus caricatural encore : un long paragraphe, plusieurs phrases, plus de 100 mots pour ne rien signifier, sinon "affirmer avec prudence" un avis sans grand intérêt et soumis à hypothèse.

Ainsi, au fil de la V^e République, le discours ne semble plus destiné à véhiculer un message (moins de contenu, moins de noms) mais seulement à organiser une médiation entre le président et les Français, et à mettre en scène un président disant qu'il dit.

Impuissance politique ou toute puissance performative ? Délivrescence de la fonction présidentielle ou affirmation monarchique de la personne du président ? L'homme politique semble avouer son incapacité à réfléchir en profondeur sur les choses et le monde mais il renforce sa gouvernance logocratique par le *paraître agir*, par les mots-actions et par une nouvelle éloquence *sub* ou *auto-référentielle*.

DEUX TYPES DE RHÉTORIQUES SUCCESSIVES

Au-delà des verbes et des substantifs, ce sont toutes les catégories grammaticales attachées aux uns ou aux autres qui se trouvent mal distribuées dans le corpus. Depuis les travaux logométriques d'Étienne Brunet, on sait en effet que statistiquement les noms attirent à eux les déterminants et les adjectifs, lorsque les verbes attirent les adverbes et les pronoms⁴. En ce sens le discours verbal *versus* le discours nominal est une réelle typologie –que nous qualifierons ici de rhétorique–

¹ J. Chirac, 16 avril 1998, conférence de presse. On goûtera particulièrement la saveur de la dernière phrase : "Je l'affirme avec prudence".

² Cf. à ce propos les deux références incontournables : J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 et J. Searle, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

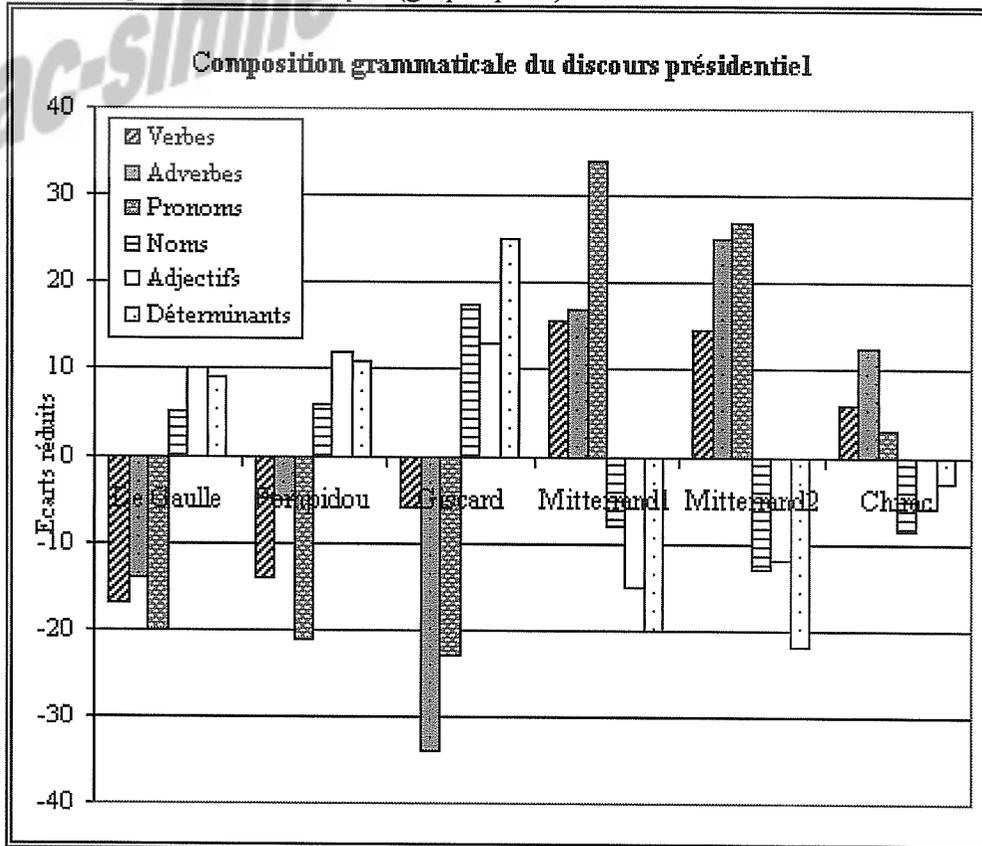
³ J. Chirac, 10 septembre 1995, interview télévisé (TF1).

⁴ É. Brunet, *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours...*, *op. cit.*

RHÉTORIQUE DES DISCOURS POLITIQUES

qui ne repose pas sur le constat ponctuel de la répartition des seuls verbes et substantifs.

Le graphique des six catégories grammaticales les plus courantes illustre cette réalité linguistique qui dépasse le discours politique, mais qui devient riche de sens historique dans notre corpus (graphique 5).



Graphique 5 : Les catégories grammaticales du discours présidentiel (1958-2002)

La césure linguistique au tournant des années 1980 est confirmée : entre Giscard et Mitterrand le changement de discours est soudain et radical.

Sans nom mais aussi sans adjectif et sans déterminant, le discours politique perd de sa matière descriptive, pour se concentrer non seulement sur l'agir politique (les verbes, nous l'avons dit) mais sur *les modalités de l'agir* politique (le pronom sujet en charge du verbe, et les adverbes). De manière symptomatique, on remarquera que la spécificité la plus importante du discours de Chirac est la sur-utilisation des adverbes (écart réduit de +12,5 par rapport à la norme). Nous ne pouvons ici nous arrêter en détail sur ce phénomène aussi bizarre que complexe¹ ; notons simplement que les discours de Chirac n'ont pas de grandes caractéristiques grammaticales, mais s'il fallait en retenir une, cela serait l'adverbialisation et particulièrement la multiplication des adverbes de manière ("naturellement", "probablement", "également").

¹D. Mayaffre, *Paroles de président, op. cit.*, Chapitre 4, *Adverbes et enchaînements syntaxiques chiraquiens*, pp. 106-112.

La partition grammaticale du discours devient, en tout cas, facile à déchiffrer. Nos hommes cessent d'être descriptifs, conceptuels, théoriciens, idéologues pour devenir pratiques ou pragmatiques. Le discours, lui, cesse d'être porté par des idées (des noms tels "liberté", "peuple", "État", "République") pour être porté par une personne (les pronoms (suivis de verbes énonciatifs) tel "je").

À ce titre, les historiens tiennent sans doute une clef rhétorique du rendez-vous manqué que représenta le septennat Giscard d'Estaing. Giscard affiche dès le début de sa présidence une volonté éperdue d'être proche des Français¹ et ses interventions nombreuses essayent de briller par leur pédagogie sinon par leur simplicité². En réalité, la composition linguistique de son discours explique l'échec de cette tentative de rapprocher le président de la République du peuple : le discours de Giscard apparaît comme trop abstrait ou conceptuel. C'est en effet celui qui compte le plus de substance nominale et le moins de pronoms ("je"/"vous", "nous") dont la fonction phatique est essentielle pour établir un contact simple et direct entre le locuteur et l'auditeur.

Une chose est sûre en tout cas : à mesure que passent les années, le discours politique perd de sa tenue littéraire (raréfaction des noms ou des adjectifs) pour rejoindre dans sa composition le français parlé standard empli de verbes et d'adverbes. Du reste notre analyse traduit sans doute une modification générique des interventions télévisées des présidents. Plus solennelles au début de la V^e République, les interventions étaient mieux soignées. Nous avions affaire alors non pas à un oral spontané mais à un écrit oralisé. Même dans le cadre des conférences de presse, les questions étaient souvent posées à l'avance et les réponses rédigées et apprises par cœur. Plus tard, les interventions présidentielles prennent la forme de discussions à bâton rompu, en partie improvisées, où l'oralité nécessairement l'emporte. Cette explication générique n'explique cependant pas tout. Le président qui se prêta le plus à un dialogue spontané avec les Français fut peut-être Giscard d'Estaing. Dans de longues émissions, il se plia au jeu des questions-réponses en toute liberté. Or ses improvisations orales ne l'empêchèrent pas d'utiliser les noms en priorité. À l'inverse, on sait combien les interventions de Chirac sont minutieusement préparées par de véritables entraînements rhétoriques et des conseillers omniprésents y compris sur les plateaux de télévision ; et ses réponses très travaillées sont pourtant peu littéraires.

Surtout, toute forme d'explication formelle a peu d'intérêt par rapport à la réalité du constat historique³. Devant leur télévision, les Français de la fin du XX^e siècle reçoivent de leur président un discours vide de substance lorsque ceux du début de la V^e République entendirent des discours pleins. En contrepartie, ils perçoivent un discours dynamique lorsque leurs parents entendirent un discours statique. Les Français contemporains écoutent un discours pauvre et imprécis (la

¹ Le petit déjeuner avec les éboueurs de Paris le matin de Noël 1974 est un des exemples les plus fameux de cette volonté –réelle ou affectée ?– d'être en contact avec le peuple, mais beaucoup d'autres exemples pourraient être cités.

² Ainsi, par exemple, Giscard présente, tel un professeur, dans son allocution télévisée du 30 juin 1975 des courbes et des graphiques sur un petit tableau pour une meilleure pédagogie de la baisse de l'inflation ou de la croissance de l'économie.

³ Constat général que l'on se permet de tirer uniquement parce que le corpus étudié n'est pas une sélection mais la *quasi* exhaustivité des interventions grand public des présidents depuis 1958.

RHÉTORIQUE DES DISCOURS POLITIQUES

faiblesse des adjectifs est symptomatique) quant aux idées, mais fortement revendiqué par le locuteur ("je") et modalisé (l'omniprésence des adverbes est révélatrice) quant à la promesse d'action.

Mort ou transfiguration du politique ? Triomphe d'une pensée unique qui prend soin de ne pas s'exprimer dans son contenu ou souci d'efficacité pragmatique d'un pouvoir personnifié ? Le centre de gravité des discours se trouve déplacé des finalités de la politique (les notions, les concepts, les idées, l'énoncé) vers les moyens de la politique (les mises en œuvre, l'action, l'énonciation). Il se trouve aussi déplacé du programme (les noms) vers l'homme en charge du programme (les pronoms, particulièrement le "je" présidentiel). Le temps des théoriciens et des penseurs semble révolu, place aux communicants, aux praticiens et aux gestionnaires dans une République devenue présidentielle.

CONCLUSION

L'analyse de la composition grammaticale des discours pourrait être poussée plus loin. Surtout, elle pourrait être complétée par une analyse lexicale¹. Mais les indices quantitatifs déjà relevés sont suffisants pour définir deux types de discours aux régimes rhétoriques différents et décrire l'évolution chronologique d'ensemble qu'a connue la parole politique contemporaine ces dernières décennies.

Le discours présidentiel français est saigné de sa substance nominale et adjectivale et se trouve envahi par des formes verbales, pronominales et adverbiales.

Il se raréfie en mots porteurs de sens politique pour laisser seule en place une structure énonciative toujours plus imposante. Le "*Je vous répète ce que je vous ai dit.*" devient le cadre épais d'un discours sans contenu.

Dès lors, le dire prend le pas sur le dit, le *modus* sur le *dictum*, le rhème sur le thème, la forme sur le fond.

Plus loin, sans doute peut-on conclure avec Aristote que le *logos* – principalement véhiculé par les noms et les concepts– disparaît au profit du *pathos* et de l'*ethos* véhiculés par les pronoms personnels (je/vous) et la modalisation adverbiale.

La mise en avant de la personne en charge de l'énonciation dans le discours devient évidente dans le cadre d'une personnalisation du pouvoir, et le discours semble n'avoir d'autre vocation que d'établir un contact entre l'Homme et ses administrés, en deçà de l'échange de pensées ou de la communication de l'information politique. Par un changement rhétorique –du référentiel au phatique, du monde au je– le discours est devenu iconique en cessant d'instruire le débat d'idées pour donner à voir et à entendre un président se mettant en scène en train de parler.

Cette évolution s'explique sans doute par l'institution qui porte le discours : la Ve République gaullienne se présidentialise au fil du temps (notamment en période de cohabitation) et donne au "moi" du président un rôle central au détriment des programmes qui, soit n'existent plus, soit apparaissent tant consensuels entre droite et gauche qu'ils n'ont plus besoin de s'exprimer. Cette évolution s'explique

¹ Derrière chaque catégorie grammaticale décrite globalement, se cachent des lemmes porteurs de sens. Utiliser beaucoup de noms c'est utiliser souvent "France", "pays", "politique", "peuple", etc. Utiliser beaucoup de verbes, c'est utiliser souvent, outre "être" et "avoir", les modaux "devoir", "falloir" ou les énonciatifs "dire", "répéter", etc. Pour une étude lexicale du discours présidentiel : D. Mayaffre, *Paroles de...*, op. cit., chap. 1, 3, 5 et 8.

LA RHÉTORIQUE DES DISCOURS PRÉSIDENTIELS (1958-2002)

aussi par le canal qui véhicule la parole présidentielle : le tout télévisuel d'aujourd'hui favorise ce mode d'énonciation pronominal personnelle au détriment de l'argumentation ; il favorise l'émotion immédiate sur la raison qui réclame du temps pour s'imposer ; il favorise le symbole sur sens, le sémiotique sur le sémantique, l'image sur l'idée, le je sur la pensée.

Telle est la grande évolution rhétorique que nous avons cru pouvoir constater et dont les conséquences politiques –au-delà du malaise par tous ressenti face à la montée de l'abstentionnisme par exemple– restent incalculables.

MAYAFFRE Damon
CNRS-Université de Nice-Sophia-Antipolis
mayaffre@unice.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ARISTOTE, *Rhétorique*, trad. C.-E. Ruelle, Paris, Le Livre de poche, 1991.
AMOSSY R. (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, 1999.
AMOSSY R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000.
BARTHES R., "L'ancienne rhétorique", *Communication*, n° 16, 1970.
BECKER J.-J., *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Colin, 2000.
BONNAFOUS S., CHIRON P., DUCARD D., LEVY C. (s. d.), *Argumentation et discours politique*, Rennes, PUR, 2003.
BUFFON B., *La parole persuasive*, Paris, PUF, 2002.
CORPUS, n° 4, octobre 2005, "Les corpus politiques : objet, méthode et contenu" (à paraître).
ESQUENAZI J.-P., *Télévision et démocratie. Le politique à la télévision française, 1958-1990*, Paris, Puf, 1999.
LABBÉ D. et MONIÈRE D., *Le discours gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*, Paris, Champion, 2003.
LEBLANC J.-M., "Messages de vœux des présidents de la Cinquième République", *Lexicométrica*, n° 4, 2003 (<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica>).
MAYAFFRE D., "L'herméneutique numérique", *L'Astrolabe*, 2002
<http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe>.
MAYAFFRE D., *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République*, Paris, Champion, 2004.
MAYAFFRE D., "De la lexicométrie à la logométrie", *L'Astrolabe*, 2005
<http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe>.
PERELEMAN C., *L'Empire rhétorique. Rhétorique et Argumentation*, Paris, Vrin, 1977.

Fac-similé

